

CR du CA de l'ARIS **Du mardi 30 novembre 2021**

Début de la réunion : 14h (heure française métropole).
Réunion en visioconférence.

1. Colloque de Montpellier et structuration des SHS

- Exposé aux membres du CA non français et discussion autour de ce point. Notamment sur la teneur « politique » de ce colloque.

Thibaut expose la situation des étudiants jeunes chercheurs en SHS à propos de la 1^{re} journée du colloque qui leur est consacrée.

La 1^{re} journée sera une journée de rencontre. La journée est inspirée de la biennale de l'ARIS étudiants. Différents intervenants sont prévus.

cf. le programme : <https://enjeux-des-jeux-2022.com/inscription-au-congres/>

Lundi 17 janvier (Saint-Charles)

Journée des jeunes chercheur-e-s en SHS sur le corps et les activités physiques

10h : Accueil

10h30 : Ouverture de la journée

11h-12h : Rencontre entre jeunes chercheur-e-s

12h-13h30 : Déjeuner (gratuit)

13h30-15h : Table ronde n°1

Valoriser sa thèse en milieu académique

15h30-17h : Table ronde n°2

Valoriser sa thèse en milieu **non**-académique

17h-17h30 : Pause

17h30-18h30 : Lancement du Réseau des jeunes chercheur-e-s en sciences humaines et sociales « Corps & activités physiques »

Accueil des congressistes (20h)

[Projection-débat \(20h30-22h\)](#)

[« Charte sociale Paris 2024, 1919-2019 »](#)

22h : Cocktail dinatoire (gratuit)

Une centaine d'étudiants sont attendus pour ce lundi 17 janvier 2022. Deux tables rondes sont prévues avec des docteurs issus d'un milieu académique (universitaire, cnrs, inserm, etc.) ou non-académique (fédération sportive et entreprise privée).

Table ronde n°1 : valoriser sa thèse en milieu académique

- Charlotte Brunot, jeune docteure
- Flavien bouthet, MCF
- Philippe Terral, PU

Table ronde n°2 : valoriser sa thèse en milieu non-académique

- Amélie Foux, R&D Youtube
- Élise Lantz, R&D chez Google
- Gilles Erb, Président de la FFTT et membre du CNOSF

Quelle position de l'ARIS à propos des États généraux pour la structuration des SHS en STAPS (Vincent, Serge et Gilles) ?

2. Proposition d'un ouvrage aux éditions revue EPS sur les sciences de l'intervention

cf. ouvrage précédent de 2010.

- CR d'une réunion Vors, Petiot, Visioli, Grosstephan (Vincent).

Doit-on aller avec la revue EPS ?

La vulgarisation ne doit pas être un argument. Nous devons faire un ouvrage qui rende compte de la diversité des travaux en sciences de l'intervention sans déroger à la qualité de notre travail scientifique.

Les symposiums de Montpellier et de Bordeaux doivent jeter les bases de l'ouvrage.

Une publication en ligne (Archives contemporaines :

<https://www.archivescontemporaines.com/> gratuite pour les étudiants est envisagée (2.800 € pour 300 pages, soit 13 chapitres de 23 pages).

Questions de la valeur d'un chapitre d'ouvrage dans le processus de qualification 74^e : uniquement en complément si le candidat est en 1^{er} auteur.

Le CA opte pour un vrai travail scientifique plutôt que sur un ouvrage de vulgarisation.

- Quelle structuration pour l'ouvrage => Par champ disciplinaire ? Par thématique ?
- Qui à la coordination (qui de l'ARIS ?)
- Quelles collègues solliciter ?

3. Bilan des différents événements organisés par l'ARIS

- Webinaires (Cécilia, Claire)

3 sessions qui ont remporté un grand intérêt avec environ 25 participants à chaque fois et des collègues de différents pays.

- Journée sports d'opposition (Serge)
- JAD (Gilles)
- Biennale des doctorants (collectif)

Ces 3 manifestations ont recueilli un assentiment massif de la part des participants. La pertinence de ces manifestations n'est pas à remettre en cause, mais une question importante demeure, celle de la question de la pérennisation de ces événements.

Il se trouve que ce sont souvent les mêmes qui montent au front...

4. Appel à candidatures pour la biennale de 2024

Il faut lancer l'appel à candidatures.

N'est-ce pas le tour du Québec ?

5. Bilan financier (Stéphane)

Bilan financier = 8.481,29 € au 29/10/2021

Dépenses principales :

- Journées sports d'opposition = 1423,99 €
- Journées Alain Durey et Biennale des doctorants = 1206,73 €
- Site ARIS = 240 €

Nombre d'adhérents = 62 adhérents à jour de leurs cotisations et 1 adhésion institutionnelle (Université de Liège)

6. Point sur la biennale de Bordeaux

Guillaume fait un point.

- L'appel à communication a été lancé.
- La date limite sera repoussée au 8 janvier 2022.
- Les conférenciers sont OK.

- Le comité scientifique : Lucille Laffont et Florence Darnis, Nathalie Gal-Petifaux et Mathilde Musard.
 - Soirée de gala sur une péniche sur la Garonne prolongée par un bar sur les quais de la Garonne avec espace réservé pour 120 à 150 personnes.
 - Pb du lieu.
 - L'université de Bordeaux loue ses propres locaux pour une manifestation scientifique soit 5.000 à 6.000 €...
- D'autres solutions sont à envisager. STAPS + Fac de droit avec la station de tramway au milieu.

Autre solution éventuelle, celle de l'INSPÉ.

- Devis de la traduction et le matériel pour 120 à 150 personnes = 2.000 €.

Ne peut-on envisager de laisser la conférence en espagnol avec la présentation en français ?

La question d'un acompte est posée. Sur le principe, pas de problème, il faut que le trésorier verse cet acompte pour la réservation de la soirée.

7. Questions diverses

Réseau des INSPÉ manifestation « Printemps de la recherche en éducation » former les enseignants à l'histoire et épistémologie des disciplines : quels enjeux ?

- Texte de cadrage maîtrise des savoirs disciplinaires - épistémologie des savoirs scolaires dans une perspective de formation des enseignants...

- Trouver un conférencier – proposer un nom. Nous n'en avons pas sous la main compte tenu de la nature de la demande. Stéphane informera Marie-France Carnus et Maxime Travert qui coordonnent avec lui cette intervention.

En fait, il semble que tout cela ne soit fait que dans le but de cautionner la politique de casse menée actuellement dans les INSPÉ orchestrée par les deux ministères de tutelle, par exemple le sort réservé à l'EPS dans la formation des professeurs des écoles.

Nous ne donnerons pas de nom de conférencier.

Fin du CA 18h.